



Bulletin Académique

Spécial Congrès

Le Snes en congrès - 7 et 8 mars - 12 rue Joseph Cugnot à Niort

Pourquoi participer au congrès ?

Parce que c'est intéressant :

- C'est enfin le moment de prendre le temps de parler du métier, de politique éducative, d'avenir de l'école et de nos élèves, d'imaginer des solutions pour un futur proche mais aussi pour beaucoup plus tard. C'est l'occasion de prendre le temps de débattre librement, de ne plus avoir la tête dans le guidon et de prendre de la hauteur !
- C'est aussi l'occasion de rencontrer des collègues de toute l'académie et de passer des moments de convivialité. Ça devient rare ! Et c'est précieux.
- Si vous êtes un nouvel adhérent, c'est le moment idéal pour comprendre le fonctionnement du syndicat et en être un membre actif. Vous verrez comment se prennent les décisions et vous y participerez.

Parce que c'est important :

- Le SNES est une organisation démocratique. Ce sont les adhérents qui décident de ses orientations, de ses projets, de ses actions. Ils le font en votant, en participant aux HIS, aux stages syndicaux, en écrivant pour donner leur avis. Le congrès est la garantie d'un fonctionnement démocratique. Mais à condition que les syndiqués soient présents en nombre !
- Aujourd'hui l'école, nos métiers et même notre statut de fonctionnaire sont attaqués avec violence. Nous ne pouvons pas regarder arriver le désastre sans réagir. Il en va de la responsabilité de nous tous de se mettre en ordre de bataille, de convaincre, de mobiliser. Le congrès est le lieu pour décider ensemble de la stratégie à suivre.

Comment participer ?

- Vous êtes dans un s1 ? deux délégués doivent être choisis par les adhérents du s1 pour participer au congrès.
- Vous êtes dans un établissement sans s1 ? Inscrivez-vous auprès du s3.
- Vous êtes membre de la ca académique ? Pas le choix, vous devez venir au congrès !

Modalités d'inscription (voir page 8)

Magali Espinasse, Alain Héraud

Rapport d'activité 2016-2018 présenté au congrès académique

De Niort les 7 et 8 mars 2018

L'activité du S3 s'est inscrite dans celle du SNES-FSU national : les mobilisations pour les journées actions et les manifestations organisées dans le cadre de l'éducation, de la fonction publique et de l'interpro. Le S3, avec l'appui des sections départementales, a tenu tout son rôle pour la mise en œuvre de ces actions.

Depuis notre précédent congrès, le fait politique majeur a été l'élection présidentielle. Les ténors politiques ont été relégués, voire éliminés, à l'issue d'une campagne qui a discrédité successivement plusieurs candidats qui paraissaient précédemment bien installés. La montée de l'abstention et surtout celle de l'extrême droite sont inquiétantes pour l'avenir de la démocratie. C'est dans ses conditions qu'Emmanuel Macron est arrivé à la présidence. Les élections législatives qui ont suivi ont amplifié à la fois l'abstention et les résultats d'« En Marche ».

Les choix politiques opérés se sont vite révélés comme nettement de droite. Le gouvernement de Manuel Valls avait déjà commencé à prendre cette orientation avec la loi travail que le gouvernement d'Edouard Philippe a prolongé et amplifié avant que le mouvement social parvienne à se reconstruire.

Dans le monde où le brexit et l'élection d'un président incontrôlable paraissaient impossibles, les crises se multiplient. Celles traversées par les pays africains et le moyen-Orient ont provoqué un mouvement de migrations vers l'Europe. La France prend une faible part dans l'accueil des réfugiés et ne joue pas son rôle de « pays des droits de l'homme ». Ce sont des dizaines de jeunes souvent mineurs isolés qui sont arrivés dans nos établissements scolaires. Les moyens disponibles pour un accueil satisfaisant sont cruellement insuffisants. La « chasse aux migrants » a repris sous l'impulsion du ministre Collomb.

Emplois Salaires Pensions

La crise du recrutement reste un sujet majeur. Les gouvernements successifs n'ont apporté aucun remède pour enrayer le phénomène et le recours aux contractuels ne faiblit pas,

jusqu'à la pénurie.

Après un symbolique dégel du point d'indice, prémices d'une campagne électorale, le gouvernement bloque à nouveau l'évolution salariale jusqu'à la remise en cause de la parole de l'Etat sur le PPCR. La situation des stagiaires, soumis à des pressions incessantes et souvent contradictoires de l'ESPE et du rectorat entraîne un taux de démissions qui ne cesse d'augmenter, sans qu'aucune mesure ne soit prise. Les procédures d'évaluation sont opaques et ne sont pas comprises par les stagiaires dont le stage n'est pas validé. Le SNES-FSU joue son rôle d'accompagnement mais avec difficulté car il est difficile d'intervenir à l'ESPE comme cela serait souhaitable. Si la syndicalisation des stagiaires remonte un peu, elle reste insuffisante.

Faute de recrutement suffisant, l'emploi non renouvelé est remplacé par des heures supplémentaires. Le recours à l'indemnitaire a été élargi à des nombreuses missions et la création des IMP a accentué la concurrence entre collègues dans les établissements. Faute d'évolution des rémunérations les collègues cherchent à compenser ainsi les pertes de pouvoir d'achat. Cependant, toutes les heures supplémentaires budgétisées sont loin d'être utilisées, ce qui montre que les collègues ne veulent pas, majoritairement, accroître une charge de travail déjà trop importante.

La mobilisation du 10 octobre pour la revalorisation a été un succès mais il faudra à nouveau mobiliser massivement pour obtenir un résultat.

La mise en place du PPCR apporte une amélioration dans la progression de carrière et l'accès à la hors-classe. La classe exceptionnelle reste

en revanche un « eldorado » sur lequel il faudra avancer pour permettre l'accès à de plus nombreux collègues. Les CAPA ne se mettent pas en place dans des conditions satisfaisantes.

De nombreux collègues reculent leur départ à la retraite faute d'une rémunération suffisante. Pour nos pensionnés, la hausse de la CSG est un coup fatal porté au pouvoir d'achat. Malgré la forte mobilisation des retraités, le gouvernement n'a pas reculé et reste sourd aux protestations.

Le travail dans les instances :

Les commissaires paritaires et les permanenciers ont toujours la lourde tâche du suivi individuel des personnels d'autant que le nombre de collègues en difficulté s'accroît. Ce travail quotidien ne faiblit pas, bien au contraire, et mérite d'être salué. Les conflits avec les chefs d'établissement sont en augmentation chaque année. Les CHSCT sont de plus en plus souvent sollicités directement par les collègues en proie à un management toxique. Grâce à nos publications et à l'implication des représentants du SNES aux CHSCT, cette instance est connue de nos collègues qui l'alertent de plus en plus sur leurs conditions de travail. Il faut faire preuve de constance et d'obstination pour obtenir ce qui relève de la loi.

Nos militants ne sont pas exonérés des charges de travail qui pèsent sur nos professions, ce qui rend parfois difficile l'accomplissement de leur mandat et la présence dans les instances. Nous devons veiller au renouvellement militant afin de maintenir la force et l'efficacité du SNES-FSU.

Nous avons une exigence de dialogue social. Le changement de rec-

Rapport d'activité 2016-2018 *(suite de la page 2)*

teur et de secrétaire général n'a pas permis un changement de politique. La rectrice a repris les orientations politiques de son prédécesseur et le dialogue avec le secrétaire général s'est considérablement tendu. Les représentants FSU/CGT sont toujours confrontés à l'obstination d'une rectrice qui n'infléchit pas sa feuille de route dictée par une politique gouvernementale. Il est quasiment impossible d'obtenir des audiences, nos courriers restant le plus souvent sans réponse.

La création d'un nouveau corps des psychologues de l'éducation nationale a induit une élection des commissaires paritaires. Avec un très bon taux de participation, le SNES et le SNUipp ont obtenu 75% des sièges. Nous pouvons les féliciter de ce résultat.

Les réformes

A marche forcée depuis avril 2015, en dénigrant le dialogue social, l'ex ministre a imposé sa réforme et son application à tous les niveaux du collège à la rentrée 2016. Les « formations-formatages » ont montré aux collègues l'ineptie de cette réforme et l'impréparation des IPR. La campagne du SNES a été bien perçue mais n'a pas permis l'abolition de la réforme. L'Etat n'a pas les moyens d'assurer le renouvellement des manuels scolaires. Satisfaire les exigences du LSU a provoqué un certain écœurement des collègues face à l'exercice du métier. C'est dans un grand bouleversement du collège que notre action s'est engagée. Le fléchissement impulsé par J.M. Blanquer est surtout un retour en arrière qui ne profite ni aux élèves ni aux personnels.

La réforme de l'orientation, celle du bac et du lycée sont en gestation avancée. Si le ministre n'a pas encore dévoilé toutes ses recettes, les annonces sont inquiétantes tant pour les postes que pour les conditions de travail dans les lycées. La désignation d'un deuxième professeur principal en classe de terminale pour faire face aux exigences de parcours sup et leur faire jouer le rôle des PSY-EN a été diversement acceptée selon les établissements. Plusieurs classes n'ont pas de 2e PP mais ces cas sont toutefois minoritaires tant la culpabilisation des collègues, pour lesquels le suivi des élèves reste une priorité, a joué à plein. La CA académique avait appelé à ne pas accepter cette mission mais l'appel n'a peut-être pas été assez vite diffusé pour être entendu.

Une campagne d'HIS est menée par le S3 et les S2, dans tous les lycées de l'académie dans un premier temps, avant de s'étendre aux collèges, pour informer sur la dangerosité des réformes de l'orientation, du lycée et du bac.

Le service public d'orientation scolaire auquel nous tenons tant est malmené. Les conseils départementaux (sauf la Charente maritime) se sont désengagés des CIO. Malgré nos interventions en CTA, groupes de travail, audiences, la carte cible a été destructrice pour le service public d'orientation particulièrement dans le nord de l'académie. Les conditions de travail se sont terriblement dégradées par des déménagements successifs dans des lieux ne répondant pas aux exi-

gences minimales pour l'exercice du métier.

Activité syndicale :

Les militants des S2 et du S3 ont poursuivi le tissage des liens avec les S1 en participant aux heures d'information syndicale organisées dans les établissements. La demande des S1 a été souvent liée à la réforme du collège, la préparation de rentrée mais aussi à la mise en place du PPCR. Malgré nos efforts, la syndicalisation marque le pas. Pourtant nos analyses sont largement partagées dans les salles des professeurs et les services vie scolaire ou CIO. L'argument financier est de plus en plus donné par nos collègues.

Les stages de formations syndicales ont eu une bonne fréquentation mais qui est en baisse cette année. Nous devons mieux planifier, plus en amont, le programme de formation syndicale et l'information des syndiqués sur l'intérêt de participer à ces stages.

Nous sommes souvent confrontés à la désinformation voire gesticulation d'autres organisations syndicales éprouvantes pour les militants sur le terrain. Ceux qui siègent dans les instances connaissent les limites des interventions de ces « concurrents ». Nous devons faire connaître davantage le travail accompli par le SNES et la FSU.

La gestion de certains dossiers au niveau « Nouvelle Aquitaine » a eu pour conséquence un nivellement par le bas : subventions aux lycées, aides pour les voyages, sorties, projets, financement des manuels scolaires, emplois d'animateurs culturels... La carte des formations qui pénalise les académies de Poitiers et Limoges en est aussi une illustration.

Sur le plan syndical, la mise en place de la grande région a aussi engendré des difficultés de fonctionnement. Le SNES académique assume sa participation au CFR Nouvelle Aquitaine mais cette nouvelle instance syndicale peine à devenir un nouveau moteur de l'action syndicale.

Dans les départements, les rapports avec les collectivités territoriales ne sont pas plus faciles. Le dossier de la sectorisation des collèges est le plus avancé dans le département de la Charente. Le SNES a combattu fermement au CDEN et au groupe de travail. Le SNES a soutenu les personnels et associations de parents d'élèves dans leurs mobilisations.

Le SNES et la FSU ont déjà engagé des discussions avec la CGT Educ'action en vue de renouveler des listes communes aux prochaines élections professionnelles. Après deux mandats ensemble, l'envie de poursuivre le travail est partagée. Unis dans les mobilisations, nous pensons utile et logique de poursuivre l'union dans les urnes et le travail syndical auprès des collègues.

THÈME 1

*Rapporteurs : Magali Espinasse, Christelle Fontaine,
Pascal Gandemer*

Second degré : de l'ambition pour toutes et tous

⇒ Le texte est axé sur le projet du SNES pour le second degré. Évidemment, ce projet s'oppose à celui du gouvernement concernant le lycée et l'orientation post-bac mais aussi à la situation actuelle du lycée et du collège. Il ne s'agit pas non plus de revenir à un quelconque Eldorado perdu !

⇒ Nous devons, tout en conservant les mandats historiques d'unité du second degré et d'une école émancipatrice pour toutes et tous, axée sur une culture commune ambitieuse, préciser notre projet. Nos mandats doivent être complétés, leur mise en œuvre dans les établissements précisée, en raison d'un contexte nouveau à prendre en compte.

⇒ Le secrétariat académique propose que les travaux du congrès de Poitiers, pour ce thème 1, se concentrent sur trois questions :

- Comment reconstruire l'unité du second degré qui s'est effritée depuis la réforme du socle commun et du collège et l'idéologie du bac -3 / bac +3 ? Sur quels principes s'appuyer et quelle forme nouvelle lui donner ? Quels savoirs et expertises pour l'élève dans le second degré et quelles épreuves pour les évaluer ?
- Comment repenser le post-bac en lycée ? Quels liens peut-on mettre en place et favoriser avec l'université ? Pour quelles poursuites d'études ?
- Apprentissage, stages en entreprise, intervention de l'entreprise privée dans l'école et dans la formation des enseignants... Les pressions sont de plus en plus fortes pour mettre en concurrence école et entreprises au bénéfice de ces dernières. Pour autant, l'école doit-elle se couper du monde du travail ? Quels liens l'école peut-elle entretenir avec le monde du travail sans « perdre son âme », sans mettre en péril la laïcité ? Dans quelles conditions, ces liens pourraient-ils être positifs pour les élèves et les personnels ?

THÈME 2

*Rapporteurs : Emmanuel Bachelier, Patrick Bélillas,
Sylvie Pfeiffer*

Etablissements et personnels : nos métiers en question

De l'entrée dans le métier à la fin de carrière, les choix politiques en matière d'éducation ont un impact important sur les conditions de travail des personnels. Depuis plusieurs années, l'autonomie accrue des établissements réduit les marges de manœuvre des enseignants et ampute leur liberté pédagogique, entraînant une perte de sens du métier, une mise en concurrence des établissements et des individus et des tensions inter-personnels. Le SNES-FSU entend peser sur les choix politiques en luttant contre les dérives managériales, en remettant du collectif dans nos métiers et en œuvrant pour l'amélioration des conditions de travail de tous les personnels. En ce sens, le rôle des CHSCT doit être réaffirmé et leurs moyens confortés pour agir en amont sur la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail, mais aussi pour analyser les situations de travail pathogènes et proposer des solutions pérennes.

Dans le cadre de la préparation du congrès de Rennes, nous travaillerons plus spécifiquement sur les questions suivantes :

- Comment défendre nos statuts et reprendre la main ?
- Comment reprendre la main sur nos métiers pour leur donner du sens et améliorer les conditions de travail en prenant en compte la diversité des situations et les différentes étapes de la carrière ?
- Quelles actions peut-on mettre en place pour prévenir les risques professionnels et améliorer la prise en charge des collègues en difficulté ?
- Comment, notamment à travers les CHSCT, développer une culture de la santé au travail et imposer des choix qui découlent de l'analyse du travail réel ?



CONGRÈS RENNES 2018



THÈME 3

*Rapporteurs : Sylvie Laulan, Sophie Favriou,
Julien Dupont*

Développer les solidarités, promouvoir des alternatives économiques et sociales

Les politiques d'inspiration libérale cherchent à réduire la ressource publique pour transférer une partie de la dépense publique sur la dépense privée (suppression de l'ISF, Flat Tax, baisse de l'impôt sur les sociétés...), prétendument par souci d'efficacité, alors qu'il s'agit en réalité de privilégier les intérêts privés.

Contrevenant aux valeurs fondamentales de la République, la fuite devant l'impôt citoyen s'est répandue, avec la mise en place de montages fiscaux qui flirtent avec l'illégalité. Sous la présidence Macron, la logique de réduction de l'emploi public est clairement assumée et rejoint les politiques néolibérales qui mettent à mal les droits des travailleurs en imposant une mise en concurrence sociale, fiscale et écologique des territoires et des populations.

Se posent alors les questions des politiques sociales menées, notamment le financement de l'assurance chômage via la CSG et la réduction du financement du logement social. La part des complémentaires santé s'est accrue au fil des désengagements de l'assurance maladie obligatoire. Ces mesures ne cessent d'accroître les inégalités d'accès aux soins.

Ces politiques vont à l'encontre du besoin de créer des solidarités nouvelles entre les territoires, de répondre aux enjeux de la transition écologique, le développement des services publics alliant cadrage national et véritable proximité, mais aussi résistant à la concurrence, aux groupes de pression et aux clientélismes.

- Dans ce cadre, comment résister aux politiques mises en œuvre qui visent à dresser les populations les unes contre les autres et creusent les inégalités ?
- Quels mandats devons-nous adopter pour développer les solidarités nécessaires au « vivre ensemble » et défendre les libertés individuelles et collectives ?
- Comment construire la mobilisation pour faire face aux attaques et aux projets destructeurs des libertés et de notre modèle social ?

THÈME 4

*Rapporteurs : Alain Héraud, Sonia Labrousse,
Christine Teulière, Svend Walter*

Pour un syndicalisme rénové, renforcé et moteur du progrès social

Le nouveau gouvernement s'emploie à mettre en œuvre le programme présidentiel, en utilisant les ordonnances, c'est-à-dire dans la hâte et sans concertation ni des différents corps sociaux, ni même des représentants élus de la nation. Les organisations d'opposition sont sorties affaiblies de la lutte contre la loi Travail. La légitimité même des syndicats semble mise en doute. Le syndicalisme doit en faire l'analyse. Il faut continuer à tisser des liens avec les collègues (actifs comme retraités) et l'opinion publique. Le SNES doit rester force de propositions et acteur d'un syndicalisme de transformations sociale.

Lors du congrès académique, nous aurons à traiter plusieurs questions :

- ♦ Comment faire vivre notre mandat d'unification syndicale, dans un contexte où le syndicalisme est plus divisé que jamais ? Dans notre académie, nous avons été précurseurs d'une liste commune avec la CGT Educ'action. Le bilan est positif, nous préparons ensemble les élections professionnelles de décembre 2018. La mise en place des nouvelles régions pluri-académiques nécessite un travail inter-académique et fédéral plus important.
- ♦ Comment surmonter les difficultés organisationnelles qui restent importantes ?
- ♦ Quels leviers trouver pour assurer une diffusion claire de nos valeurs et de nos actions ? Comment gagner en efficacité ? La communication et la formation syndicale et plus largement l'utilisation des outils numériques sont certainement à valoriser, sans négliger les contenus qui construisent nos argumentaires.



CONGRÈS RENNES 2018



Appels à candidature pour le renouvellement de la CA académique

A l'issue du congrès, au mois de mai-juin, le SNES-FSU renouvellera sa direction académique. Il s'agit d'élire sa commission administrative dans un scrutin de liste sur la base d'un «courant de pensée». Cette assemblée, convoquée environ 4 fois par an, élabore la politique générale du S3, et mandate ses membres élus à la commission administrative nationale. Vous lirez ci-dessous les appels à candidature pour constituer ces listes, déposées par les courants de pensée Unité & Action, Ecole Emancipée et Emancipation.

UNITE & ACTION

Le courant de pensée **Unité & Action** est majoritaire dans le SNES-FSU et en particulier dans notre section académique. Il rassemble les adhérents qui considèrent que l'on doit œuvrer pour l'unité la plus large, avec les autres syndicats de la FSU bien sûr, mais aussi avec d'autres organisations, afin de construire des actions majoritaires.

U&A a agi avec volontarisme pour parvenir à présenter des listes communes avec la CGT Educ'action aux élections professionnelles et mener le travail en commun. Ne pas en rester aux intentions mais passer à l'action, c'est l'engagement d'**U&A**.

Militants **U&A**, nous avons l'ambition de parvenir à la transformation du système éducatif. Pour cela, nous pensons qu'il faut pratiquer par étapes, se fixer des objectifs réalisables et construire patiemment le rapport de force, avec la profession.

ECOLE EMANCIPEE

Face à la multiplication des réformes libérales, passons à l'offensive !

L'École Emancipée (ÉE) est une tendance de la FSU et du SNES. Ses militant.es sont engagé.es quotidiennement dans la vie des établissements (CA, HIS, défense des collègues) et dans la vie du syndicat (permanences, CAA, conseils de la FSU, commissions paritaires...).

Nous assistons à une dégradation des conditions de travail avec des pressions hiérarchiques qui provoquent la souffrance des collègues. Pour nous, le choix de la direction UA d'avoir maintenu le SNES dans le mal nommé « dialogue social » sans rapport de force est contre-productif : réforme du collège destructrice, augmentation de la précarité, sélection à l'entrée de l'université, PPCR (nouvelles modalités d'évaluation des personnels, augmentations salariales repoussées), amputation du pouvoir d'achat n'ont pu être empêchés.

Il est urgent :

- de mener des campagnes de conviction pour un service public d'éducation exigeant et émancipateur, en s'opposant à la réforme du bac, du lycée et aux annonces

Les débats et le travail que le secrétariat académique **U&A** s'applique à impulser s'appuie sur les échanges riches que nous avons en commission administrative académique. C'est un moment de rencontre entre des militants venus de toute l'académie. Chacun peut librement s'y exprimer et contribuer à la construction collective de la politique du SNES-FSU. Le courant **U&A** tient au pluralisme et aux discussions qui assurent le fonctionnement démocratique du SNES-FSU et peuvent faire évoluer ses positions et ses modalités d'action.

Si vous retrouvez dans cette orientation, **n'hésitez pas à nous rejoindre et à voter pour la liste Unité & Action à la CA Académique.**

**Pour le secrétariat académique U&A :
A. Héraud, M. Espinasse.**



régressives sur la Fonction Publique

- d'innover pour outiller les collègues contre les pratiques managériales dans les établissements

- de construire des convergences entre le secteur privé et la Fonction Publique, les collègues précaires et les titulaires, les actifs/ives et les retraité-es (retraites, salaires, CSG, conditions de travail, précarité, autoritarisme, etc.), et de construire un front intersyndical anti-libéral

- de faire vivre nos mandats syndicaux de résistance et de propositions pour une société guidée par nos valeurs : antiracisme contre expulsions des migrant-es, égalité des droits contre tri social, féminisme contre violences faites aux femmes, écologie contre productivisme, Service public d'éducation contre École du tri social, émancipation contre soumission aux pouvoirs de l'argent, etc.

Vous partagez cela ?

Contactez-nous

(contacteepoitiers@gmail.com) et devenez candidat-e sur la liste de l'ÉE!

EMANCIPATION

Il y a urgence à stopper Macron

Avec Macron au pouvoir, c'est le ME-DEF qui impose sa politique. Dans la Fonction Publique comme dans l'éducation, il s'agit de supprimer des postes (plan de "départs volontaires", casse des statuts), bloquer les salaires, développer une gestion managériale en s'appuyant sur l'accord PPCR que la direction UA du SNES a défendu. Avec les réformes du lycée et du bac, et Parcoursup il s'agit de généraliser l'individualisation et la sélection des jeunes, de réduire les enseignements généraux.

Mais la direction Unité Action n'est pas à la hauteur

Au lieu de mobiliser sans tarder sur des revendications claires (abrogation de la réforme du collège, retrait du "plan Licence" et des réformes du bac et du lycée), au lieu de préparer un véritable plan d'action passant par la grève et le blocage des établissements, elle accepte un "dialogue social" et des concertations pipés, propose de vagues journées de mobilisation ou des journées de grève dispersées et sans suites.

Pour un syndicat réellement combattif,

- qui lutte pour des revendications urgentes en faveur des personnels : titularisation immédiate de touTEs les personnels précaires), augmentation uniforme des salaires,

- qui milite pour une école publique sans hiérarchie entre les savoirs, pour le droit à une culture scolaire émancipatrice pour touTEs, fondée sur la laïcité, pour redonner la confiance et les moyens indispensables à la lutte contre l'échec scolaire et le tri social,

- qui défend les libertés démocratiques,

- qui boycotte le dialogue social et les concertations, favorise l'auto-organisation et la démocratie dans les luttes (AG des personnels souveraines, coordinations à tous les niveaux)

Rejoignez la liste Émancipation

**Pour tout contact :
emancipation.17@wanadoo.fr**

Rapport financier académique – 2016 - 2017

Ce rapport financier couvre la période du 01 septembre 2016 au 31 août 2017 pour le seul périmètre du S3. Les comptes de cet exercice sont présentés tels qu'ils sont connus à la date d'écriture du rapport fin janvier 2018. La comptabilité est tenue sur le progiciel EBP, en connexion à distance avec le serveur du S4, selon les exigences de la réforme relative à la transparence et l'harmonisation des comptes du 20/08/2008.

Les comptes lors de leur clôture sont regroupés au sein du S4, pour ne former qu'une seule entité, tant comptable que fiscale. Cette présentation globale des comptes du SNES est publiée sur le site dédié du Journal Officiel après adoption du rapport de la commissaire aux comptes.

Christine Teulière, Trésorière Académique S3 Poitiers

BILAN S3 POITIERS 2016 - 2017

PATRIMOINE	2016 - 2017	2015 - 2016		2016 - 2017	2015 - 2016
BIENS			CAPITAUX PROPRES		
Installations générales Nettes	22 987,21	21 780,01	Report à nouveau	148 982,26	146 252,24
Matériel de bureau et informatique Net	5 552,51	3 825,41	BENEFICE	7 241,49	2 730,02 €
Partis SCI	67 860,00	67 860,00			
Partis sociales CASDEN	935,00	935,00			
Partis sociales Banque Populaire	5 000,00	5 000,00			
SOUS TOTAL	102 334,72	99 400,42	SOUS TOTAL	156 223,75	148 982,26
TRESORERIE			DETTES		
Compte à Terme Banque Populaire		20 000,00	Versement cotisations à envoyer au S4	9 046,08	47 867,62
Livret Casden Banque Populaire	19 256,65	19 207,85	Charges sociales à payer Juillet Août	1 757,78	2 378,36
Banque Populaire	22 207,83	8 700,86	Emprunt S4 - Achat parts sociales SCI	22 000,00	32 000,00
La Banque Postale		3 198,44	Amortissements pratiqués	10 874,95	7 373,29
Crédit Mutuel Compte Courant	55 528,85	71 570,01			
Livret Crédit Mutuel	574,51	16 523,95			
SICAV Banque Postale					
SOUS TOTAL	97 567,84	139 201,11	SOUS TOTAL	43 678,81	89 619,27
TOTAL	199 902,56	238 601,53	TOTAL	199 902,56	238 601,53 €

Recettes - Dépenses S3 POITIERS - Exercice 2016 - 2017

DEPENSES			RECETTES				
	2016 - 2017	2015 - 2016		2016 - 2017		2015 - 2016	
Reversements au S4	215 616,03	228 093,14	Cotisations reçues	312 722,59	97 106,56	345 287,40	117 194,26
Bulletins S3	3 476,03	1 381,01	Produits de gestion courante	21,67		1,44	
Achats non stockés + entretien	-1 338,35	5 884,87	Remboursements Poste Duplicopieur Photocopieur	En baisse des charges - changement méthode		10 020,74	
SCI - impôt locaux - gestion maison	5 591,40	9 031,40	Remboursement repas			767,50	
Assurance	592,00	579,00	Remboursement femme ménage			4 946,99	
Documentation abonnements	609,85	760,85					
Honoraires	1 441,20	1 454,40	Fonds mutualisés	16 340,00		22 605,00	
Dons et aides divers	230,00	1 414,45					
Frais de déplacements et de réception	21 949,49	40 097,59					
Frais postaux et de télécoms	6 657,35	15 273,88	Produits financiers	3 721,32		369,85	
Frais bancaires	717,07	714,01					
Salaires + cotisations	71 369,93	73 840,75	Produits exceptionnels				
Charges de gestion courante	5,16	20,11					
Impôts sur intérêts financiers	0,00	61					
Impôt sur les bénéfices	101,14	159,36					
Dotations aux amortissements	3 501,66	2 778,68	Transfert de charges	4 955,87		275,60	
Bénéfice	7 241,49	2 730,02					
TOTAL DEPENSES	330 519,96	384 274,52	TOTAL RECETTES	337 761,45		384 274,52	

Montant disponible pour fonctionner

Congrès académique du SNES

7 et 8 mars 2018

à Niort

Déroulement du congrès

Mercredi 7 mars

9 h - 10 h : Accueil

10 h -12 h :

Débat et vote des rapports d'activité et financier académiques. Vote du règlement intérieur du S3. Présentation des thèmes.

13 h 30 - 17 h :

débat en commission sur les thèmes

17 h 30 :

réunions de tendance

Judi 8 mars

9 h - 12 h :

réunion des retraités et débat en plénière sur les thèmes 1 et 3

13 h 30 à 16 h 30 :

Débats en plénière sur les thèmes 2 et 4

16 h 45 -17 h 15 :

Vote sur les modifications statutaires et vote de la délégation au congrès nationale

Valérie Sipahimalani, secrétaire nationale, assistera à nos débats. Bienvenue à elle !



INSCRIPTION AUX REPAS ET A LA NUITEE

Nom :

Prénom :

Etablissement :

➤ REPAS : *entourez votre choix*

Mercredi 7 mars midi : OUI - NON

Soir : OUI - NON

Judi 8 mars midi : OUI - NON

➤Nuit du 7 au 8 mars : OUI - NON

A RETOURNER LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE

Au S3 16 av. du Parc d'Artillerie - 86034 POITIERS Cedex



Congrès national 

RENNES 2018

POITIERS PIC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

**Spécial
Congrès
Académique**



Section Académique de Poitiers

Organe de la section académique du SNES
16 avenue du Parc d'Artillerie 86034 Poitiers Cedex
Tel : 05 49 01 34 44
Site : <http://poitiers.snes.edu>
Mail : s3poi@snes.edu
Directeur de la publication : Magali Espinasse
Imprimé au siège du syndicat - CPPAP N°0922 S 06200
Issn N°0395-2797 - Publication bimestrielle - Prix 1 €

S2 16
Maison des Syndicats
10 rue de Chicoutimi
16000 ANGOULEME
Tel. : 05.45.92.65.65
Mail : Snes.Charente@wanadoo.fr

S2 17
1 avenue du Maréchal Juin
17000 LA ROCHELLE
Tel. : 05.46.67.08.34
Mail : Snes .17@wanadoo.fr

S2 79
Maison des Syndicats
8 rue Cugnot
79000 NIORT
Tel. : 06.45.57.15.59
Mail : s2-79@poitiers.snes.edu

S2 86
16 avenue du parc d'artillerie
86034 POITIERS Cedex
Tel. : 05.49.01.34.44
Mail : s3poi@snes.edu

SOMMAIRE :	Edito	p. 1
	Rapport d'activité académique 2016-2017	p. 2-3
	Présentation des thèmes du Congrès	p. 4-5
	CA académique	p. 6
	Rapport financier académique	p. 7
	Déroulement du congrès	p. 8